

Le magazine de votre ville

Rencontre

à Combs

N°144
Décembre
2013



Dossier > Noël et ses traditions

www.combs-la-ville.fr



NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Mécanique - Carrosserie toutes marques
Vente véhicules neufs & occasions
Dépannage local



30% SUR LES
PNEUS HIVER ET
PRÊT DE VÉHICULES
GRATUIT

Garage CLV Automobiles

M. HIRTZ Guillaume

2, rue Louis et Auguste Lumière - 77380 Combs-la-Ville

Tél. : 01 64 05 37 55 - Fax : 01 64 05 51 73

Cours de musique

Patrice Creveux

Piano, orgue, synthétiseur,
basse, batterie,
guitare acoustique et électrique,
flûte à bec et traversière, saxophone,
chant variété et jazz.

- Atelier de découverte instrumentale
- Informatique musicale
- Enfants et adultes



16 rue des Ecoles • 77380 Combs-la-Ville

Tél : 01 60 60 98 69

contact@cours-creveux-musique.fr - www.cours-creveux-musique.fr

Artisan Fleuriste

La Grange Fleurie

A Noël et Jour de l'an,
les fleurs font la fête !

Place de l'Eglise - 77380 Combs la Ville Tél. : 01 60 60 30 24

SUNSO

SUN & BEAUTY LOUNGE

COMBS-LA-VILLE

01 60 60 01 01

3, place de l'an 2000
77380 Combs-la-ville

elle lui

offre découverte

-50%*

de remise sur
votre première
prestation ou
séance de bronzage

ANNONCER LE CODE : COMBS-LA-VILLE SUNSO

*réservé aux nouveaux clients : lors de l'établissement de votre carte gratuite sunso classic avec inscription à la newsletter sunso et à notre centrale de réservation internet pour votre première prestation ou séance de bronzage hors soin Dermalogica. Valable dans votre salon SUNSO Combs-la-ville jusqu'au 31 janvier 2014.

BRONZAGE PROGRESSIF UV

SOINS de BRONZAGE
et produits de protection solaire

ÉPILATION à la CIRE
by Excellence Epil

MASCARA semi-permanent

SOINS du VISAGE
Dermalogica

DÉPILATION DURABLE
by DEFINITIVEPIL

ANTI-ÂGE

COLOR BAR OPI

BEAUTÉ des MAINS

BEAUTÉ des PIEDS

FAUX ONGLES

BEAUTÉ des YEUX

AMINCISSEMENT

RAFFERMISSEMENT

RITUELS pour le CORPS
Thalgo



SUNSO.fr



SOMMAIRE

4 Actu

- Pluie de récompenses au Gala des Sports
- Les P.V. électroniques
- Résultats des élections des parents d'élèves
- Roms : le tribunal ordonne l'évacuation du campement
- Qui peut bénéficier de prise en charge pour se soigner ?

10 Travaux

11 Elargissons notre horizon

- Vilnius et les Pays Baltes
- La vidéoprotection sous surveillance

12 Un peu d'histoire

13 Bien vivre

- Retour sur les balades thermiques de Sénart
- Les changements sur le réseau Sénart bus et Tzen
- Le SIVOM vous informe

15 Dossier

- Noël et ses traditions

18 Économie locale

- Les animations de Noël par vos commerçants

19 À votre rencontre

20 Du temps pour soi

- Scène nationale de Sénart
- Exposition au Château de la Fresnaye
- Les vacances côté jeunesse
- Le coin livres et DVD

22 Les associations

26 Vie municipale

27 À noter

Avancer malgré la crise...

Alors que de nombreuses communes sont confrontées à des installations illégales de très longue durée de « campements roms », nous avons pu, grâce à notre opiniâtreté, obtenir une décision de justice sans équivoque sur notre droit à voir ces « visiteurs » quitter le lieu où ils s'étaient installés illégalement, et dans des délais finalement courts au regard de ce qui se passe ailleurs.

J'en suis très satisfait et ne regrette pas cette vigilance que nous avons exercée en permanence pour que les délais soient globalement tenus, ce qui est effectif depuis le samedi 30 novembre.

Vient maintenant le moment de préserver ce site de toute tentation ultérieure. Nous allons, avec l'aide du Comité départemental olympique et sportif et nos amis cyclistes, y réaliser un équipement dédié à la pratique du Bmx, ce qui ravira, j'en suis certain, les petits et les grands, sans créer une quelconque nuisance, bien au contraire !

À la mi-décembre, l'organisation de la ligne D va encore évoluer avec l'ouverture prévue de la nouvelle gare de Pompadour.

Nous savons tous que cette ligne est complexe et fragile, mais il est inquiétant que l'ouverture de cette gare, qui va déjà rallonger les temps de transport des Combs-la-villais d'un quart d'heure par jour, se fasse de surcroît dans des conditions incertaines puisque des travaux prévus n'ont pas été réalisés, comme ce deuxième quai qui figure sur le dossier d'enquête publique et qui manque à l'appel, ce qui va amplifier la précarité de nos trajets quotidiens.

Il est temps que cessent les renvois de balle et de responsabilité des uns vers les autres, au détriment de la nécessaire et complète remise à niveau de cette ligne, qui nécessite non pas quelques dizaines ou centaines de millions d'euros dégagés de temps à autre, mais près de deux milliards et demi. Et ceci est incontournable !

Il revient à l'Etat, à la Région et son Syndicat des transports d'Ile de France, à la SNCF et à Réseau Ferré de France de cesser de tourner en rond. Il



Lors du Gala des sports ici avec Gilles Dondelinger et Chantal Brouard

leur faut dégager ensemble les moyens d'une programmation cohérente de l'ensemble de ces travaux sans lesquels rien de ce qui est « promis » par chacun n'aura de capacité à régler la difficulté. Pire, la situation ne pourra que s'aggraver.

Et c'est dans ce contexte de transports publics collectifs en difficulté que, très malencontreusement, le Conseil Général vient de prendre une décision indélicatement à l'égard de nos anciens, en les privant de la continuité de leurs droits de prise en charge vers Paris à l'occasion de l'intégration des dispositifs « rubis » et « améthyste » dans celui du pass « navigo ». Les économies ne doivent jamais être aveugles et heurter injustement, surtout lorsqu'il s'agit de nos aînés. Le Conseil Municipal va délibérer en décembre à ce sujet.

Mais malgré la crise qui est loin d'être écartée, la commune poursuit son chemin. Et c'est l'ouverture prochaine du « Mac Do » qui sonne le début de la « révolution » qui s'annonce sur le site de l'Ormeau, avec le transfert à venir de l'Intermarché et la totale rénovation du site actuel qui sera dédié à de nouvelles activités de commerce et de services, les anciens locaux qui font face à l'étang accueillant en septembre 2014 un centre de remise en forme, tout ceci contribuant à redonner à l'ensemble du secteur un lustre qu'il avait progressivement perdu. Nous en « profiterons » pour reprendre de fond en comble la très délicate question du stationnement des poids lourds, qui pose aujourd'hui d'évidents problèmes.

Bonne lecture !

Votre Maire

Guy Geoffroy





La traditionnelle cérémonie du 11 novembre a eu lieu place du Souvenir en présence de Pierre-Emmanuel Portheret directeur de cabinet de madame la préfète Nicole Klein. Ensuite l'exposition de la Maison du Combattant et du Citoyen a été inaugurée par le député-maire Guy Geoffroy (cf. ci dessous pour les détails de l'exposition).

Les images... du mois...



Des classes des écoles élémentaires de la ville se sont rendues à l'exposition présentée par Maison du Combattant et du Citoyen en partenariat avec le Musée de la gendarmerie nationale. Les élèves ont découvert l'histoire des tirailleurs sénégalais (le Force noire) et de la gendarmerie coloniale.

En tant que «Ville amie des enfants» depuis 2006 Combs-la-Ville organise tous les ans au mois de novembre une journée dédiée aux droits des enfants. Cette année, les enfants des centres de loisirs et de Trait d'Union ont assisté au spectacle «Compte sur tes dix droits». En parallèle, une exposition sur les droits de l'enfant et sur l'Unicef, mise en place par les accueils de loisirs, les Animations de Quartier et Trait d'Union, a été présentée à Trait d'Union avec pour thématiques le droit des enfants, l'enfant dans son quartier, les actions solidaires (avec les associations locales) et environ 750 enfants ont vu l'exposition.



Tous les enfants des classes de CP et de petite section de maternelle de la ville ont reçu un livre des mains du député maire Guy Geoffroy accompagné de Françoise Savy maire adjoint chargé du Scolaire, Jacques Plantard et Danièle Redstone conseillers municipaux.



Le festival «F le Mot Dit» mettant en valeur les arts oratoires a rassemblé environ 100 personnes sur les trois spectacles proposés à Combs-la-Ville dont «les contes à tous les étages» du Château de la Fresnaye.

Pluie de récompenses au gala des sports

Ils se sont distingués durant toute la saison 2012-2013 par leur implication et leurs performances lors des compétitions. Le Gala des sports rendait hommage aux sportifs des 39 clubs que compte Combs-la-Ville. Plus de 343 récompenses pour ceux qui sont montés sur les plus hautes marches des podiums portant les couleurs de leur club combs-la-villais avec fierté et honneur.

De nombreuses heures d'entraînement et d'assiduité dans les clubs, un encadrement de qualité, le public présent lors de la remise des récompenses ce vendredi 22 novembre en a eu la preuve. Une assemblée nombreuse avait fait le déplacement pour applaudir les récompensés et apprécier un spectacle de qualité - alliant harmonieusement danse et effets de magies spectaculaires - proposé par Caroline Marx et sa troupe. Gilles Alapetite, maire-adjoint délégué au sport de la commune, en compagnie



Le club de l'année : Sports et Vie

de Jean-Yves Marx, et en présence du député-maire Guy Geoffroy, a retracé le parcours des sportifs et a souligné le travail fourni dans chaque club par les nombreux bénévoles qui les encadrent. Il a félicité également tous les membres du service municipal des sports qui œuvrent pour le sport et qui ont participé au bon déroulement de la soirée.

ET LE PALMARES EST...

La médaille de la Ville est attribué à **Chantal Brouard**, secrétaire du club de Volley depuis 23 ans. Elle est l'interlocutrice de l'association. Elle répond toujours présente pour participer aux réunions organisées par la commune.

Une seconde médaille de la ville pour **Gilles Dondelinger** qui vient tout récemment de laisser sa place de Président du club cycliste la Pédale Combs-la-Villaise à Antoine Poncet. Dans sa jeunesse, il a été un coureur 1^{ère} catégorie (Elite) au sein de grosses équipes comme Bondoufle, Antony, Corbeil Essonne, Puteaux. Il a repris la présidence



Caroline Marx a donné du rythme à la soirée. Elle sera en tournée à partir de décembre avec son spectacle *le grand cirque de Noël* dans tous les zénith du nord de la France.

EN BREF

Trait d'Union : recherche de bénévoles

Le centre d'activités sociales Trait d'Union recherche des bénévoles pour le soutien à la scolarité.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Trait d'Union : atelier déco de Noël

Atelier parents-enfants spécial décorations de Noël le mercredi 11 décembre 2013 de 15h à 16h30. À partir de 3 ans. Tarif : 1.20€ par personne. Inscriptions ouvertes.

Renseignements au 01 60 60 92 44

Nouveaux parents, nouvelles vies

Nouveaux parents, venez partager et échanger votre expérience et votre nouvelle vie avec d'autres parents.

Rendez-vous le 17 décembre et le 7 janvier de 9h à 11h au centre d'activités sociales Trait d'Union.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Grande exposition de Trait d'Union au château de la Fresnaye

Trait d'Union sort de ses murs et vous présente ses savoir-faire dans les salles d'exposition du Château de la Fresnaye. Venez découvrir les œuvres réalisées dans les ateliers créatifs du centre du 9 au 15 janvier 2014 (lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h à 18h, jeudi de 14h à 17h30, samedi et dimanche de 10h à 18h).

Les usagers des ateliers seront présents à l'exposition pour répondre à toutes vos questions et vous faire voyager dans le monde de la créativité.

L'entrée est libre. Venez nombreux. Vous serez impressionnés.

Renseignements : 01 60 60 92 44

du club en 2008. Gilles a géré l'association avec énormément de professionnalisme, de rigueur et de droiture. Le club est passé de 60 adhérents en 2008 à 120 aujourd'hui. Il est à l'initiative de l'événement incontournable le Critérium «Souvenir Laurent Fignon » qui se déroule sur Combs-la-Ville mi-septembre et du développement de l'école de cyclisme avec Aurélie Moussard. Il est également



Gao Rita Yuan élue sportive de l'année.

un coureur de niveau régional aux côtés des plus jeunes.

Le titre de **meilleur Club de l'année** est décerné à Sport et Vie. Cette association répond aux besoins de plus de 800 adhérents. Elle est gérée avec beaucoup de professionnalisme par un conseil d'administration très dynamique qui n'hésite pas à participer aux différentes manifestations organisées sur la commune : depuis la création du marathon de Sénart, le stand ravitaillement de La Noue est tenu par les membres du bureau et leur famille, l'association réussit à mobiliser 17 personnes sur le Marathon, et participe aussi au Téléthon, à la Rando Roller et Oxygène VTT, à la Fête de la ville au Critérium « Souvenir Laurent Fignon » et au 10km de Combs.

Le titre de **meilleur Athlète de l'année** revient à Gao Rita Yuan, classée athlète de haut niveau en badminton, championne d'Europe master en simple dame. En déplacement en Ecosse pour une compétition officielle, c'est le président du club Christian Martin qui a reçu pour elle le trophée, des mains du directeur départemental de la cohésion sociale.

Les PV. électroniques

Même si les PV traditionnels ont été remplacés par des PV électroniques, la verbalisation du stationnement continue.

Il semble que certains aient l'impression que depuis le passage à la verbalisation électronique, les PV liés au stationnement aient disparu. Détrompez-vous ! La verbalisation n'a pas diminué (près de 400 PV en octobre et novembre). Mais les anciens PV qui fleurissaient les pare-brises ont été remplacés par de petits papillons verts informatifs. Ce «papillon» plus discret vous informe qu'«une infraction à la réglementation a été relevée à votre rencontre» et que donc vous allez recevoir par courrier un avis de contravention sur lequel les modalités de paiement et de contestation seront inscrits. Bref les PV n'ont pas disparu et les papillons verts sont là pour le dire !

COMBS LA VILLE **INFORMATION** **REPUBLIC FRANÇAISE**

Une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à votre rencontre.

Vous allez prochainement recevoir par courrier, à l'adresse figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule, un avis de contravention. Sur cet avis sont indiquées les modalités de paiement d'une part, et de contestation éventuelle d'autre part.

Aucune réclamation ne pourra être prise en compte, si elle n'est pas accompagnée de l'avis de contravention que vous allez recevoir.

EN BREF

BIJ : Ma santé au quotidien

Le mois thématique du BIJ a pour thème en décembre «ma santé au quotidien». Rendez vous au BIJ et accédez à toute l'information.

Attention : Le BIJ sera fermé du 26 décembre au 3 janvier 2014.

Renseignement : 01 60 60 96 60

BIJ : coup de pouce au financement du permis de conduire.

Si vous habitez la ville depuis au moins un an au moment de la demande, si vous avez entre 18 et 25 ans, avez terminé votre scolarité et êtes en recherche d'emploi ou si vous êtes en fin de formation (dernière année Bac pro, IUT, BTS, Licence...), en apprentissage ou en alternance, si vous n'êtes pas titulaire d'un CDI ou employé à temps plein et n'avez pas des ressources qui excèdent celles d'un QF4. Vous pouvez déposer un dossier de demande d'aide financière si vous vous inscrivez pour la 1ère fois dans une auto-école de la ville. Vous vous engagez ensuite à effectuer « un investissement pour la vie locale ».

Renseignements : Actions Citoyennes au 01 60 60 93 17 ou BIJ au 01 60 60 96 60 ou Tremplin 16-20 ans au 01 64 13 16 20.

66 bougies = 1 cadeau !

Vous avez 66 ans ou plus en 2013, alors vous êtes l'heureux bénéficiaire du cadeau de fin d'année ! Chaque année, la ville et le CCAS ont le plaisir d'offrir le choix entre plusieurs cadeaux. Sur présentation du bon que vous avez reçu, vous pouvez venir retirer votre colis du 9 au 13 décembre 2013 de 9h à 11h30 et de 14h à 17h dans la salle d'activités du Pré aux Tilleuls (salle d'animations des seniors) au 2 allée René Laliq.

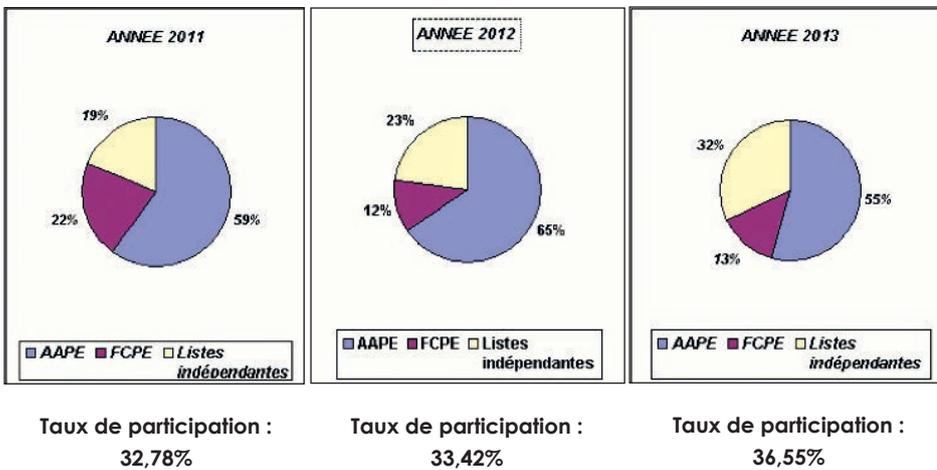
Renseignement au 01 64 13 45 15 ou au 06 08 23 44 94 (Violette).

Résultats des élections des parents d'élèves

Le 11 octobre 2013, les parents des écoliers combs-la-villais étaient appelés aux urnes pour élire leurs représentants dans les conseils d'école. Le collège électoral représente 4450 papas et mamans. Cette année par rapport aux deux années précédentes le taux de participation est en hausse : 36,55% contre 33,42% l'an dernier. Dans le secteur public (huit écoles

maternelles, huit élémentaires), sur les 103 sièges à pourvoir, l'AAPE en remporte 53, la FCPE en remporte 11, les listes indépendantes de parents 36 et 3 sièges restent à pourvoir.

Voici le comparatif de ces trois dernières années.



Roms : le tribunal ordonne l'évacuation du campement

Le juge des référés du Tribunal de Grande Instance de Melun a ordonné l'évacuation du terrain proche de la déchetterie rue de Varennes, occupé illégalement par des populations Roms depuis fin août 2013. L'action rapide et déterminée de la commune aura donc permis d'aboutir à ce résultat en moins de trois mois. Tous les occupants ont désormais quitté les lieux et la commune a repris possession du terrain. Tout est, bien entendu, mis en oeuvre pour faire en sorte que cette situation ne puisse plus se reproduire. La déchetterie réouvrira très prochainement

dès les remises en état nécessaires effectuées.



EN BREF

Arrêt de l'abonnement au Journal Officiel (JO)

Le service documentation-archives-accueil est abonné aux Journaux Officiels (JO) depuis plusieurs années. Aujourd'hui, l'accès aux JO est possible via Internet. Seuls les décrets de naturalisation, dans un souci de protection de la vie privée, ne sont pas mis en ligne. Cependant, dès la publication au JO, un extrait du décret de naturalisation et une copie des actes de l'état civil français sont adressés au bénéficiaire par la préfecture. L'article 2 de la loi du 17 juillet 1978 stipule que les documents faisant l'objet d'une diffusion publique (les JO en font partie) échappent à l'obligation de communication instituée par ce texte, les citoyens sont donc censés pouvoir se les procurer par leurs propres moyens. Il a donc été décidé de mettre fin à l'abonnement au 1^{er} janvier 2014.

Renseignements 01 64 13 16 26 - www.cada.fr

Spécial Seniors

Atelier santé Loisirs : pour une meilleure conservation de son capital santé par la pratique d'une activité physique régulière. Il reste quatre places et les séances démarrent le 6 janvier 2014 à la salle du Pré aux Tilleuls. Tarif 40 euros pour 34 séances.

Atelier gymnastique cérébrale : travailler sa mémoire tout en prenant plaisir, dans un esprit convivial, vous ferez des exercices en ayant des conseils techniques pour stimuler la mémoire. L'atelier est animé par un neuropsychologue. À partir du 10 janvier de 10h à 11h (chaque vendredi) 40 euros les 10 séances, salle du pré aux Tilleuls également.

Renseignements et inscriptions au 01 64 13 45 28

Qui peut bénéficier de prise en charge pour se soigner ?

Pas toujours simple de savoir à quelles aides vous avez droit. Voici quelques tableaux explicatifs pour mieux comprendre le système de prise en charge des soins selon votre situation personnelle et familiale.

Situation n°1 : si vous êtes :

- de nationalité française ou étrangère
- résidant en France depuis plus de trois mois
- avec ou sans domicile fixe
- pas couvert par un régime de Sécurité Sociale.



Vous pouvez bénéficier de l'Assurance Maladie grâce à la Couverture Maladie Universelle de Base (CMU) **gratuite** si vos revenus sont inférieurs à 9534 €/an (à compter du 01/10/2013)

Situation n°2 : si vous êtes couvert par :

- le régime de Sécurité Sociale
- la CMU de base

ET que vos revenus sont au maximum de :

Nombre de personnes au foyer	CMUC
	Plafond CMUC
1	8 593 euros
2	12 889 euros
3	15 467 euros
4	18 045 euros
5	21 482 euros
6	24 919 euros
7	28 357 euros
8	31 794 euros



Vous avez le droit à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) : ticket modérateur + optique, prothèses dentaires, orthopédie et forfait hospitalier sont pris en charge.

POUR PAYER VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ, VOUS AVEZ DROIT

À PLUSIEURS PARTICIPATIONS FINANCIÈRES.

Situation n°1 : si vos revenus sont au maximum de :

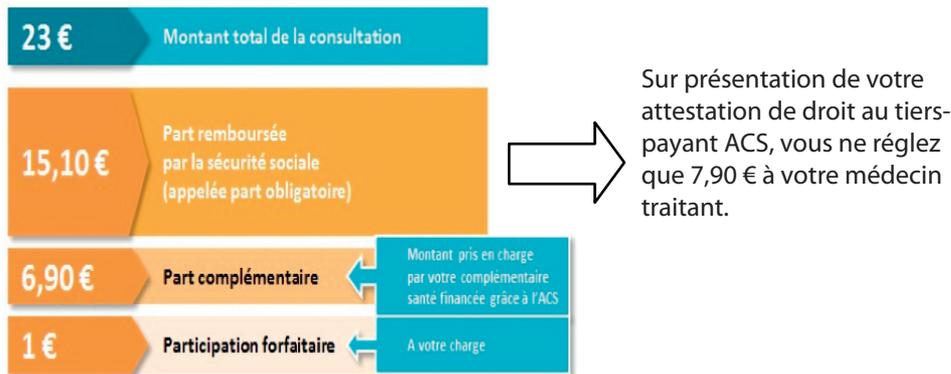
Nombre de personnes au foyer	ACS
	35% du plafond CMUC
1	11 600 euros
2	17 401 euros
3	20 881 euros
4	24 361 euros
5	29 001 euros
6	33 641 euros
7	38 282 euros
8	42 922 euros



Vous pouvez bénéficier de l'Aide Complémentaire Santé (ACS) et d'un coup de pouce santé d'un montant de :

Si vous avez	ACS		Coup de pouce santé
Moins de 16 ans	100 €	+	75 €
Entre 16 et 25 ans	200 €	+	75 €
Entre 25 et 49 ans	200 €	+	150 €
Entre 50 et 59 ans	350 €	+	150 €
De 60 ans et plus	500 €	+	375 €

EXEMPLE D'UNE CONSULTATION CHEZ LE MÉDECIN TRAITANT :



Situation n°2 : si vos revenus sont au maximum de :

Nombre de personnes au foyer	Solidarité Santé
	50% du plafond CMUC
1	12 889 euros
2	19 333 euros
3	23 201 euros
4	27 068 euros
5	32 223 euros
6	37 379 euros
7	42 536 euros
8	47 691 euros

Vous pouvez bénéficier de l'aide «Solidarité Santé». Dans ce cas l'aide apportée à la première demande est de :

Solidarité Santé	
Moins de 25 ans	115 €
Entre 25 et 59 ans	225 €
De 60 ans et plus	375 €

Situation n°3 : si vous êtes résident en France de manière irrégulière depuis plus de trois mois

Vous pouvez bénéficier de l'Aide Médicale d'Etat (AME), vous devez pour cela vous renseigner auprès des services de la Caisse d'Assurance Maladie.

Pour plus de renseignement vous pouvez contacter le :
0811 365 364 (6cts€/minute)

N'hésitez pas à vous adresser à votre caisse d'assurance maladie et/ou au 36 46.

Vous pouvez aussi contacter votre Centre Communal d'Action Sociale
au 01.64.13.45.13 ou 21

EN BREF

Attention permanences crèche modifiées le samedi

Depuis la permanence du samedi 16 novembre 2013, les parents souhaitant inscrire leur enfant en crèche devront prendre **un rendez-vous** (uniquement pour les samedis) auprès de l'accueil du Pôle Social au 01 64 13 45 15. Le document à fournir est la copie de la déclaration de grossesse envoyée à la CAF si l'enfant est à naître ou l'acte de naissance si l'enfant est né.

Nous vous rappelons les prochains samedis de permanence : samedis 11 janvier 2014, 1er février, 8 mars, 5 avril, 17 mai, 14 juin, 5 juillet, 6 septembre, 4 octobre, 15 novembre et 6 décembre 2014.

Une permanence d'inscription se tient aussi à la crèche familiale, place G. Defferre tous les mardis après-midi de 14h à 16h30.

Pôle social 01 64 13 45 15.

Calcul du quotient familial

Jusqu'au 22 décembre 2013 la régie municipale vous accueille aux horaires habituels d'ouverture pour déterminer votre quotient familial pour l'année 2014. Ce document est indispensable pour l'envoi de la facturation. À défaut, les prestations dont vous bénéficiez seront facturées au prix de revient. La fiche de détermination du quotient familial 2014 a été distribuée à l'ensemble des enfants des écoles maternelles et élémentaires de la ville. Vous devez la remplir et vous munir de l'avis de notification CAF, des Assedic... et **impérativement** de votre avis d'imposition 2013. Si vous ne l'avez pas reçu, merci de télécharger «l'avis primitif» sur le site www.impots.gouv.fr. Le document intitulé «justificatif d'impôts sur le revenu» ne suffit pas.

Service régie : 01 64 13 16 46/47/48.

Récupération des eaux de pluie

Le centre technique de la ville s'équipe pour récupérer et stocker les eaux de pluie.

La ville a fait installer un système de récupération des eaux de pluie au Centre Technique Municipal.

Cette installation composée de quatre cuves cylindriques en béton de 15m³ chacune doit permettre de stocker l'eau émanant des toitures (680 m²) afin de l'utiliser pour les balayeuses de voirie mais aussi pour l'arrosage des plantations.

Suite à un marché public, la société "Kipopluie" spécialisée dans ce domaine a été retenue pour un coût de 56 250,19 euros TTC.

Ce système a nécessité l'intervention d'une grue de 40 tonnes pour permettre le levage et la mise en place des quatre

cuves pesant 5,2 tonnes chacune.

Un trou d'environ 40 m² et de 2,60 m de profondeur a été creusé dans un espace vert à l'intérieur du centre technique municipal afin d'y enterrer les cuves, ne laissant apparaître aujourd'hui, que quatre regards de visite et un capot d'accès au groupe de filtration auto-nettoyant. Une pompe immergée ayant un débit de 12m³/h est installée afin de remplir les balayeuses.

Dans le cadre du « Contrat pour l'eau » cette opération est subventionnée par : la région Ile-de-France pour 12 985 €, le Conseil général de Seine-et-marne pour 9 886 €, l'agence de l'eau Seine-Normandie pour 8 568 €.



Une grue de 40 tonnes a été nécessaire pour permettre le levage et la mise en place des quatre cuves.

EN BREF

Ecoles primaires Beausoleil, Quincarnelles et l'Orée du Bois

Remplacement des centrales d'alarmes. Entreprise : APS.

Coût : 4855 euros

Maternelle Sommeville

Durant les vacances scolaires à venir, réfection de l'étanchéité des sanitaires. Entreprise Des-champs.

Coût : 13 866,40 euros

Ecole primaire la Noue

Durant les vacances scolaires à venir, remise en peinture de l'entrée et des circulations. Entreprise : PRM.

Coût : 8329 euros

Logement municipal de Chaussy

Réfection de la toiture.

Entreprise : Lemaire Bâtiment.

Coût : 45 000 euros

Rue des Acacias

Renouvellement du réseau d'eau potable par la Lyonnaise des Eaux. Entreprise : BIR. Durée des travaux : un mois.

Déplacement des ralentisseurs

Il a été nécessaire de déplacer les ralentisseurs de la rue Boissière et de la Sommeville du fait de l'impossibilité de les fixer définitivement au sol. Le caractère irrégulier du revêtement empêchait systématiquement la bonne adhésion des ralentisseurs et, au delà du bruit provoqué par leur instabilité, ils se descellaient très rapidement provoquant un risque d'accident. Ce déplacement permet maintenant une bonne adhésion de ces ralentisseurs à la chaussée.

12^{ème} carnet de voyage

Vilnius et les pays baltes

Situés au bord de la mer Baltique, entre les pays de l'Est et la Scandinavie, les trois pays baltes, Estonie, Lettonie et Lituanie ont toujours affiché une culture nordique et un profond désir d'indépendance malgré les multiples invasions. Parties intégrantes de l'empire tsariste avant 1914, ils ont accédé à l'indépendance lors de la guerre civile russe et de l'effondrement de l'empire allemand en 1918. Leur annexion, non reconnue au niveau international, par l'URSS en 1944, sera vécue comme une occupation jusqu'en 1990. Ils sont entrés dans l'Union européenne depuis 2004.

Fin décembre 2013, la Lituanie termine sa présidence européenne. Sa capitale Vilnius est une ville de 520 000 habitants,



Vilnius capitale de Lituanie



son centre historique a été totalement reconstruit, après la destruction de 30% de la population et 40% des édifices sous l'occupation hitlérienne. Son université est une des plus anciennes d'Europe, sa bibliothèque totalise trois millions de volumes. L'église St Michel est le seul monument qui reste de la Renaissance.

Cet été, le maire de Vilnius a fait installer un écran géant sur la façade de la mairie, véritable « baromètre du bonheur » chargé d'actualiser en temps réel le moral des habitants, qui peuvent indiquer, sur une échelle de 1 à 10, leur degré de satisfaction par rapport aux décisions prises, en utilisant ordinateur ou téléphone portable. « Super outil pour les politiques » prétend le maire, Arturas Zuokas.

La vidéo protection sous «surveillance»...

40

...par la mise en place d'un comité d'éthique et d'une charte de déontologie.



Le San de Sénart s'est doté depuis le 28 mars 2013 d'un comité d'éthique. Ce comité d'éthique a signé jeudi 7 novembre 2013, à l'Hôtel de la Communauté une charte de déontologie de la vidéo protection. Ce comité veillera à ce que le réseau et le centre de supervision ne portent pas atteinte aux libertés publiques et individuelles.

UNE CHARTE DE DÉONTOLOGIE, POUR QUOI FAIRE ?

Véritable outil de contrôle de la vidéo pour les habitants, cette charte s'appuie sur les préconisations du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine, en vue d'une utilisation démocratique de la vidéoprotection. Cette charte d'éthique ne se substitue pas aux compétences des autorités administratives et judiciaires, mais elle rappelle : les principes et les textes de lois, les critères d'ins-

tallation des caméras, les conditions d'information du public, les obligations s'imposant aux opérateurs, les conditions d'accès à la salle d'exploitation, les règles de conservation des images et de communication des enregistrements, l'exercice du droit d'accès aux images, les fonctions du comité d'éthique.

QUI SIÈGE AU COMITÉ D'ÉTHIQUE ?

Le Comité d'éthique se compose de neuf membres : le Procureur de la République de Melun, le président du San de Sénart, le député-maire de Combs-la-Ville, le maire de Moissy-Cramayel, le commissaire de police de Sénart, le bâtonnier de Melun, le président de l'association d'aide aux victimes, le président du Conseil de développement de Sénart et un expert désigné par les huit autres membres. Ce comité, qui



Le 7 novembre signature de la charte de déontologie de la vidéoprotection.

se réunira deux fois par an, sera chargé d'examiner les règles de fonctionnement du réseau de vidéo protection et du centre de supervision urbaine, de donner son avis sur les futures installations de caméras et d'examiner les saisines des habitants et les réponses qui leur ont été apportées. (source SAN)

Pierre Thomas (1921-1943)

PIERRE THOMAS NATIF DE COMBS-LA-VILLE ET FILS DE COMMERÇANTS A ÉTÉ FUSILLÉ SUR LA PLACE PUBLIQUE EN 1943 À BERNEX AU DESSUS D'EVIAN. IL ÉTAIT RESISTANT.

Pierre Thomas est né à Combs-la-Ville le 11 juillet 1921. Ses parents étaient boulangers à l'angle des rues Sermonoise et Saint-Jacques. Une carte postale très connue de la commune montre leur boutique.

Nous ignorons comment il s'est retrouvé dans le maquis FTP (Francs Tireurs Partisans) du camp du Mont-Blanc à Bernex en Haute Savoie. Bernex est alors une petite commune de 650 habitants proche d'Evian. Une trentaine de maquisards FTP y cantonnent.

En décembre 1943, Vichy dépêche en Haute Savoie des brigades spéciales antiterroristes



La boulangerie des parents Thomas à l'angle des rues Saint-Jacques et Sermonoise

collaboratrices composées de GMR (Groupes Mobiles de Réserve, forces de l'ordre chargées de lutter contre le maquis) flanquées d'un état-major de commissaires de police constituant une cour martiale. Parallèlement, la milice envoie le «meilleur» de ses troupes en Haute Savoie et

les allemands lui prête main forte.

Le début de leur offensive prend pour objectif, le 17 décembre, la commune de Bernex. Alors qu'il fait encore nuit les troupes ennemies cernent le village et, vers huit heures, des fusées donnent le signal de l'assaut. À grand renfort de cris et de coups la troupe envahit les maisons, fouillant et interrogeant sans ménagement. Le feu se concentre sur les hameaux de Bénand et de Creusaz. Quatre résistants sont tués, d'autres réussissent à décrocher et à s'enfuir.

Par contre, cinq d'entre-eux sont bloqués au chalet de Creusaz et doivent se rendre. Ils sont emme-

nés au chef-lieu et alignés face au mur de l'Hôtel du Midi, il est 8h30. Torses nus et pieds nus dans la neige, les cinq jeunes héros doivent rester les bras en l'air tandis que les miliciens et les allemands les interrogent et les maltraitent à coups de poings et de crosses. Les tortionnaires obligent toute la population et les enfants des écoles à assister à ce supplice. Le curé Coffy

qui veut s'interposer est cravaché. Pas un ne parle. À midi, épuisés, pantelants, meurtris et défigurés par les coups, les cinq otages parmi lesquels Pierre Thomas, 22 ans, de Combs-la-Ville, sont emmenés dans un pré en contrebas du village. Les Allemands les alignent, placent une mitrailleuse



PIERRE THOMAS,
F.T.P.,
Fusillé le 17 décembre 1943 à Bernex.

Pierre Thomas

en batterie, tirent en rafales et retranchent du nombre des vivants cinq jeunes garçons au sortir de l'adolescence. D'après un témoin «*À ce moment sonna l'Angelus de midi. Puis le grand silence*».

À 13h30, les miliciens et les Allemands s'en vont les bras chargés de victuailles et du butin pillés dans les maisons, les fermes et la fruitière de Bernex.

Dans la soirée, l'état-major allemand fait parvenir un communiqué officiel aux journaux suisses : «*Le village de Bernex, au dessus d'Evian a été cerné par les troupes allemandes. Le maire et quelques notables furent arrêtés. Cinq partisans du maquis qui se trouvaient dans le village furent pris et fusillés sur la place publique. Bernex était le quartier général du maquis du Haut Chablais*»

Pierre Thomas repose aujourd'hui dans le carré militaire du cimetière de Combs-la-Ville.

Texte : Joseph Perret

Source : Photos et textes, collection Joseph Perret, déposés à la Maison du Combattant et du Citoyen, la Clavelière, rue de Lieusaint.

Les balades thermiques

Des balades thermiques sont proposées dans chaque commune de Sénart tout au long de l'hiver. À Combs-la-Ville, elle a eu lieu le 26 novembre 2013. Il s'agissait d'une action de sensibilisation à la rénovation énergétique de l'habitat, action menée dans le cadre du Plan Climat Territorial de Sénart.



Dans le froid de novembre, dès 19h, six familles du quartier République ont participé à l'observation de leurs maisons lors d'une balade organisée par le SAN de Sénart en partenariat avec l'espace Info Energie et la commune.

l'INVISIBLE DEVIENT VISIBLE

Fuite au niveau des toits, manque d'isolation, prise d'air au niveau des façades... la caméra thermique des deux

agents de l'espace Info Energie détecte les diverses pertes d'énergies et permet d'agir pour réduire sa consommation (et sa facture) énergétique. Une fois la balade thermique terminée, les participants ont visionné sur grand écran les spécificités de chaque habitation thermographiée. Les conseillers Info Energie ont précisé alors les points particuliers d'attention lors d'éventuels travaux de rénovation. Cette balade a été également l'occasion de partages d'expériences entre particuliers sur les difficultés et les astuces que chacun utilise pour rénover son habitation. Si vous n'avez pas pu encore profiter de ce service, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie au **01 64 13 16 18** pour visualiser votre toiture par la thermographie aérienne.

Pour plus d'informations :
Sénart Info-Energie au 01 64 09 60 34
infoenergie@san-senart.fr

Les changements sur le réseau Sénart bus et Tzen

Des modifications sont faites dans le cadre de la finalisation de la restructuration du réseau (la partie Nord du réseau a été réalisée entre 2006 et 2009) et elles concernent aujourd'hui la partie Sud de Sénart (Cesson, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis). Sont concernées les lignes : FA lycée, 36, 42, 43 et RE Boissénart.

Ces changements ont pour objectifs d'harmoniser les fréquences (à 15mn en heure de pointe) et de simplifier les tracés. Pours les correspondances avec le RER D (bus et Tzen) : les modifications sont faites pour assurer les correspondances avec les RER. Elles

concernent toutes les lignes desservant les quatre gares de Sénart. Les impacts sont parfois minimes avec des changements de quelques minutes.



DR - San de Sénart / Rico de la Hoya



CIVISME

Pistes piétons-cycles : espaces partagés

Qu'il est parfois difficile de bien vivre ensemble ! Il semble que parfois, aux abords de certaines pistes piétons-cycles, on puisse assister à des scènes ubuesques d'utilisateurs s'insultant sur le bien-fondé d'utiliser ou non la piste. Il nous faut donc rappeler ici que les pistes piétons-cycles, comme leur nom l'indique, sont des espaces partagés entre les piétons et les cyclistes. Chacun d'entre eux a donc vocation à circuler sur cette piste. Mais il faut que chacun fasse preuve de bon sens et les piétons doivent laisser la place aux vélos pour passer et vice-versa. Nuance importante ces pistes sont des lieux de circulation. Les piétons qui souhaitent s'arrêter pour discuter doivent sortir de la piste pour ne pas gêner les cyclistes ou les autres piétons qui circulent. Les cyclistes de leur côté doivent adapter leur vitesse pour ne pas risquer de percuter un piéton. En cas d'accident la responsabilité de chacun peut être engagée. Bref, un peu de civisme, beaucoup de bon sens et le respect des autres comme règle absolue et nos pistes piétons-cycles - espaces partagés - seront des lieux apaisés... !

Le calendrier concernant les changements dans les transports mi-décembre 2013 : changements SnCF pour le RER D en vigueur le 15 décembre (**voir site Transilien : <http://www.transilien.com/itineraire/ligne/init?codeLigne=D>**)

Changements réseau sénart bus et Tzen en vigueur le 16 décembre (**horaires sur <http://www.vianavigo.com>**).

Le SIVOM vous informe

En cette fin d'année et en raison de phénomènes climatiques le SIVOM vous informe des différents changements de collecte.

En raison des conditions climatiques du moment et afin de vous permettre de ramasser vos déchets verts avant l'hiver, le SIVOM prolonge exceptionnellement de deux semaines la date d'arrêt de la collecte des bacs marron.

La suspension de la collecte des bacs marron pendant l'hiver sera donc cette

année du 13 décembre 2013 au 24 mars 2014. Dernière semaine de collecte du 9 au 13 décembre 2013.

ATTENTION PAS DE COLLECTE !

Il n'y aura pas de collecte le 25 décembre 2013 et le 1^{er} janvier 2014. Un rattrapage est prévu le jeudi ou le vendredi suivant

les jours fériés. Les bacs concernés seront ceux habituellement collectés le mercredi. Vous devrez sortir votre bac les mercredi 25 décembre et mercredi 1^{er} janvier au soir. Vous rentrerez votre bac soit le jeudi ou le vendredi quand il aura été collecté.

COLLECTE DES SAPIN DE NOËL

Pour Combs-la-Ville, le ramassage aura lieu le jeudi 9 janvier 2014.

Pour connaître les jours de collecte des encombrants pour l'année 2014 rendez-vous sur le site Internet du Sivom www.sivom.com ou sur celui de la ville www.combs-la-ville.fr (en utilisant le lien).

EN BREF

Une attitude plus nuisible qu'utile

L'Office national des forêts indique que depuis plusieurs semaines, de nombreux témoignages indiquent la présence de sangliers en bordure des villes, à proximité des habitations et des axes routiers.

Les sangliers ne s'apprivoisent pas... Nourrir les animaux sauvages à proximité des villes, c'est provoquer chez eux des comportements imprévisibles susceptibles d'être dangereux pour l'homme : accidents de la route, dégâts aux propriétés, clôtures et jardins. Ces animaux se nourrissent des ressources du milieu naturel dans lequel ils vivent, leur alimentation doit donc se faire en forêt.

Monoxyde de carbone : attention danger !

Inodore, incolore, ce gaz peut tuer ou laisser de graves séquelles sur une personne en quelques minutes. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. *S'en prémunir* : avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations de chauffage (chaudières, chauffe-eau, insert, poêles...), veillez à une bonne ventilation de votre logement à raison de 10 minutes par jour, été comme hiver, utilisez de manière appropriée vos appareils à combustion en suivant leurs principes d'usage, n'utilisez jamais de cuisinière, brasero pour vous chauffer, si vous devez exceptionnellement utiliser un groupe électrogène ou un appareil à gaz, ceux-ci doivent être placés à l'extérieur du bâtiment.

www.ars.iledefrance.sante.fr



© wojciech nowak - Fotolia.com

Info-collectes

SUSPENSION DE LA COLLECTE DES BACS MARRON DU VENDREDI 13 DECEMBRE 2013 AU LUNDI 24 MARS 2014

DERNIERES COLLECTES 2013, PENDANT LA SEMAINE DU 9 AU 13 DECEMBRE

Comme chaque année, la collecte des bacs marron sera suspendue pour l'hiver, et reprendra fin mars. L'arrêt était initialement prévu le 29 novembre mais compte tenu de la météo, une prolongation exceptionnelle de 2 semaines a été décidée. Pendant l'hiver, comme pendant toute l'année, le SIVOM vous propose trois solutions pour vos végétaux.

Un composteur individuel



Compostez vos déchets verts dans votre jardin grâce aux deux modèles de composteurs que le SIVOM vend (petit modèle 320 litres à 15 euros, ou grand modèle 620 litres à 30 euros)

Dépôt gratuit en déchetterie



Vous pouvez apporter gratuitement vos tailles de haies, gazon et feuillages dans les déchetteries du SIVOM (horaires pages 10-11)

S.O.S. Déchets verts



Un service d'enlèvement à domicile à la demande au tarif de 68 euros le passage. Informations et réservations au 01.69.00.19.02 ou sur www.sivom.com

Noël et ses traditions



© Jeaneffe Diehl - Fotolia.com

La fête de Noël est sans aucun doute la plus populaire et la plus attendue chaque année, en particulier des enfants. Synonyme de rassemblement, de générosité et de chaleur, Noël est depuis longtemps maintenant sorti du simple cadre chrétien, pour devenir une célébration universelle, partagée par tous. Ne manquez surtout pas l'exposition qui a lieu jusqu'au 15 décembre au château de la Fresnaye sur *Les traditions de Noël à travers les âges, à travers le monde* vous complétez ainsi vos connaissances sur cette fête très populaire (cf la page 20 de notre magazine).

À l'approche de Noël et du froid, les Français aiment tout particulièrement se rassembler chaleureusement autour des préparatifs de Noël, véritables moments de joie et de retrouvailles en famille.

DES ORIGINES DIVERSES POUR LE MOT NOËL

Les origines du mot Noël sont diverses et controversées, comme souvent elles sont multiples et croisées. On retrouve ces

origines latines en Italie, Portugal et Espagne où Noël se dit : Italie - Natale, Portugais - Natal, Espagnol - Natividad. Pourtant pour d'autres, les origines du mot Noël sont gauloises, le mot Noël viendrait de deux mots gaulois «noio» (nouveau) et «hel» (soleil). Cette origine fait référence au caractère profane de la fête et notamment à la fête du solstice d'hiver fêtée par les Gaulois. Comme toujours les grandes fêtes religieuses chrétiennes et les fêtes païennes se superposent et s'entre-

mêlent, il est donc difficile de retrouver les origines exactes du mot Noël.

Au Moyen-Âge, Noël ! Noël ! était le cri de joie poussé par le peuple à l'arrivée d'un heureux événement.

LE PÈRE NOËL EST AMÉRICAIN

Il fait rêver les petits et est incarné par les grands, le temps d'un soir ou d'une saison. Porteur d'espoir et de cadeaux, son

mystère perdure de génération en génération.

Le Père Noël aurait pour origine Saint Nicolas. On retrouve dans sa représentation toute la symbolique de St Nicolas (barbe blanche, manteau rouge...). Le père Noël voyage dans un traîneau tiré par des rennes, Saint Nicolas voyageait sur le dos d'un âne. Malgré la réforme protestante du XVI^e siècle qui supprima la fête de Saint Nicolas dans des pays d'Europe, les Hollandais gardèrent leur Sinter Klaas (nom hollandais pour Saint Nicolas) et sa distribution de jouets. Lorsqu'ils s'installèrent aux États-Unis, Sinter Klass devint Santa Claus. Santa Claus subit des transformations vestimentaires et culturelles pour se transformer en un Père Noël plus convivial.

Clement Clarke Moore écrit en 1821 un conte de Noël pour ses enfants intitulé « The night before Christmas » (La nuit d'avant Noël) dans lequel le Père Noël apparaît dans son traîneau tiré par des rennes. Ce même auteur rédigea un texte intitulé « A Visit From St Nicholas » (la visite de St Nicolas) qui parut dans le journal « Sentinel » de New York le 23 décembre 1823. Ce texte parlait de lutins qui distribuaient des cadeaux aux enfants par la cheminée et se déplaçaient dans une carriole tirée par huit rennes (répondant aux noms de Blitzen, Dasher, Dancer, Comet, Cupid, Donder, Prancer et Vixen). Un neuvième renne fut rajouté en 1939 : Rudolf, qui fut chargé d'éclairer le chemin du père Noël grâce à son « nez rouge lumineux ». Le récit fut traduit en plusieurs langues et diffusé dans le monde entier.

La naissance du Père Noël : En 1863 «Harper's Illustrated weekly », le journal New-Yorkais, revêt Santa Claus d'un costume garni de fourrure blanche et portant un large ceinturon de cuir. Le dessinateur Thomas Nast en fut l'auteur. Pendant près de 30 ans, Thomas Nast représenta, dans ce journal, Santa Claus ventru et jovial, à la barbe blanche et accompagné de rennes. C'est en 1885 que l'illustrateur de ce journal dessina le parcours du Santa Claus qui va du pôle Nord aux États-

Noël au Québec

Chez nos cousins québécois, Noël se prépare dès octobre, un souper-spaghetti est organisé pour financer le défilé. En novembre sur fond de neige, des chars allégoriques, des fanfares et des chorales cheminent dans les rues décorées de glaçons de lumière scintillante, suivis de lutins espiègles chargés de collecter les lettres au Père Noël. Cette année, l'Harmonie de Sallaberry de Valleyfield fête ses 25 ans et donne un concert de Noël avec des artistes talentueux. L'entrée est gratuite et on peut apporter des produits non périssables au profit de l'association caritative Moisson Sud Ouest. Devant les maisons on installe des bûches de bouleaux dans des bacs en zinc, on décore les skis de rubans colorés, on recouvre les arbustes de filets lumineux. Devant les cafés et les restaurants, les poêles à bois sont prêts pour réchauffer les fumeurs interdits à l'intérieur. Les sapins envahissent trottoirs et habitations, parés de boules et de figurines. On établit les menus : un bouillon chaud en entrée, puis la traditionnelle dinde rôtie et sa gelée de canneberge, avec pommes de terre pilées, carottes et navets, suivie du ragoût de pattes de cochon avec des boulettes, enfin l'incontournable tourtière de viande de gibier et de patates en carré, accompagnée d'une salade de betterave. En dessert, la bûche, sucre à la crème et caramels, cerises trempées dans le chocolat.

C'est le grand jour ! Devant la cheminée, agrémentée des cartes de Noël reçues, on évoque le bon vieux temps, avec un verre de punch ou de vin chaud aux épices, ou de chocolat brûlant savoureux. On raconte aux enfants l'origine du rite païen qui rend hommage au solstice d'hiver à travers la bûche délicieuse dans l'assiette et chaleureuse dans l'âtre, en souvenir du feu sacré du soleil, plutôt rare en la saison. Sous le sapin, selon la tradition britannique ou française, on laisse un verre de lait et des biscuits, ou un verre de vin et une orange pour le Père Noël, qui dépose les cadeaux pendant que les familles se retrouvent à la messe de minuit dans les églises particulièrement remplies à cette occasion. Au retour on ouvre les cadeaux, puis on mange joyeusement jusqu'à plus faim. La neige tombe en gros flocons luisants, préparant pour les plus jeunes de belles glissades au réveil.

Source : Danielle Redstone, conseillère municipale chargée des échanges internationaux



Un quartier à Québec, dans son flamboyant décor de Noël.

Unis ; sa résidence était ainsi officiellement établie... Un an plus tard, l'écrivain Georges P. Webster précisa que la manufacture de jouets ainsi que la maison du père Noël « étaient cachées dans la glace et la neige du Pôle Nord » confirmant par cette affirmation les dessins de Nast.

Il aura fallu attendre 1931... et Coca

Cola ©! C'est en 1931, que le père Noël prit finalement une toute nouvelle allure dans une image publicitaire, diffusée par la compagnie Coca-Cola©. Grâce au talent artistique de Haddon Sundblom, le père Noël avait désormais une stature humaine (le rendant ainsi plus convaincant et nettement plus accessible), un ventre rebondissant, une figurine sym-



© denyshutter - Fotolia.com

pathique, un air jovial. La longue robe rouge a été remplacée par un pantalon et une tunique. Ceci est plus marqué aux Etats Unis, car en France, le père Noël a conservé une longue robe rouge. Père Coca Cola© souhaitait ainsi inciter les consommateurs à boire du Coca Cola© en plein hiver. Ainsi, pendant près de 35 ans, Coca-Cola© diffusa ce portrait du père Noël dans la presse écrite et, ensuite, à la télévision partout dans le monde.

Le Père Noël n'est donc pas une invention moderne, mais est au contraire issu d'une tradition très ancienne, remontant au III^e siècle après Jésus Christ.

LA LETTRE AU PÈRE NOËL

Dans les écoles, à la maison ou au centre de loisirs, les enfants écrivent généralement une lettre au Père Noël, pour l'informer qu'ils ont été bien sages et pour lui donner une liste de cadeaux à apporter le jour J. Le Père Noël étant à la pointe de la technologie, il est aussi possible de lui envoyer une lettre par email.

MON BEAU SAPIN !

De nombreux autres symboles de Noël trouvent leur source dans des lieux et cultures diverses. C'est bien sûr le cas des cadeaux de Noël que les gens s'échangent pour l'occasion, mais aussi du sapin et des décorations, sans parler

des innombrables chants de Noël particulièrement ancrés dans les traditions de l'Est de la France et des cultures germaniques. Chargé de regrouper les cadeaux dans les familles, le sapin de Noël aurait son origine dans une tradition celte qui consistait à décorer un arbre, symbole de vie, au moment du solstice d'hiver. Cependant, c'est en Alsace qu'aurait été décoré le premier arbre de Noël à proprement parler, en 1521. La tradition de suspendre au sapin des boules de Noël nous viendrait d'un souffleur de verre de Goetzenbruck qui tenta ainsi de compenser l'absence de fruits dans les arbres suite à la sécheresse dans les Vosges du Nord en 1858.

Noël n'est pas fêté de la même manière partout. Dépossédé de ses symboles chrétiens, c'est au Japon par exemple une fête des amoureux, où l'on offre des cadeaux à la personne qu'on aime. La communauté copte d'Egypte, quant à elle, fête Noël le 7 janvier, et pour cette occasion ses membres s'offrent des plats traditionnels. En Espagne enfin, le Père Noël n'a pas pu s'imposer, et si l'on fête Noël, c'est traditionnellement le jour de l'Epiphanie que les enfants reçoivent leurs cadeaux, apportés par... les rois mages !

LE REPAS DE NOËL

Le soir du 24 décembre arrive enfin et l'excitation est à son comble ! Le repas de Noël est l'occasion parfaite pour savourer des mets nobles empruntés au terroir. Huîtres, dinde aux marrons, champagne, foie gras garni d'oignons confits et la célèbre bûche de Noël pour le dessert sont savourés aux quatre coins de France et de Navarre. En Provence, la tradition des 13 desserts de Noël perdure, ce pour symboliser les 12 apôtres et Jésus. Ces desserts se constituent alors de nougat, fruits secs, confits ou en pâte.

Exposition au Château de la Fresnaye jusqu'au 15 décembre du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Ouverture exceptionnelle les 14 et 15 décembre de 10h30 à 18h.

Le marché de Noël et les traditions d'antan
Le samedi 14 décembre de 10h à 19h et le dimanche 15 décembre de 10h à 18h, place du Souvenir (rue Sommeville).

De nombreux exposants vous attendent pour un marché de Noël qui cette année aura un goût d'antan. **L'épicerie d'Hier** sera présent tout le week-end sur le marché ! *C'était le temps où l'épicerie râpait le chocolat, remplissait les bouteilles de vin à la caille et vendait la moutarde au verre...* À travers cette épicerie d'autrefois, retrouvez la vie quotidienne des Français pendant un siècle où faire ses courses dans les petits commerces était un moment convivial ; on y apprenait les nouvelles de chacun, du village ou du quartier. De nombreuses animations musicales donneront une ambiance chaleureuse et festive, sans oublier **LE** personnage sans lequel les fêtes de Noël ne seraient pas ce qu'elles sont : le Père Noël ! Il attendra sagement vos bambins au pied du sapin et se prêtera volontiers au jeu des photos (pensez à apporter vos appareils !) pour le plus grand plaisir des familles ! L'ensemble du programme est joint à ce numéro de *Rencontre*.

Renseignements : 01 64 13 16 11.



Les animations de Noël par vos commerçants

Du 10 au 31 décembre 2013, vos commerçants 2A2C proposent des animations avec à la clé de nombreux lots à gagner !



C'est déjà Noël avec vos commerçants du 10 au 31 décembre 2013 ! Les commerçants de l'association 2A2C en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne et la commune, vous proposent deux animations et vous offrent de nombreux cadeaux.

2 JEUX C'EST DEUX FOIS PLUS DE CHANCE DE GAGNER !

Avec vos enfants, votre famille, vos amis ou seul participez au **concours de boules de Noël décorées**. Pour cela rendez-vous dès le 10 décembre chez vos commerçants 2A2C pour vous inscrire. En échange on vous remettra une boule de Noël que vous pourrez décorer à votre guise avant de la rapporter chez le commerçant auprès duquel vous vous êtes inscrit avant le 31 décembre 2013.

Un jury déterminera les six boules de Noël gagnantes. Trois dans la catégorie des moins de 12 ans et trois dans la catégorie adultes (+ de 12 ans). Les prix seront remis à l'Hôtel de Ville le 14 janvier 2014 à 20h. Le premier prix catégorie enfant recevra une console de jeux. Le premier prix dans la catégorie adulte recevra un coffret cadeau. Chaque enfant recevra un lot pour sa participation.

Trouver l'objet insolite ! C'est le nom du second jeu. Là aussi, rendez-vous chez vos commerçants 2A2C qui ont dissimulé dans leur vitrine un objet dit «insolite», qui n'est pas en lien avec leur activité. Un indice... Tous les objets commencent par la lettre «B».

Allez à la rencontre de vos commerçants, dans chaque vitrine, il y a forcément un objet insolite. Plus vous en trouvez, plus vous aurez de chances de gagner. Pour jouer, il vous suffit d'indiquer au dos du bulletin d'inscription (que vous trouverez chez votre commerçant) le nom de l'objet insolite en face du nom de chaque commerce, de remplir le coupon réponse et de le déposer chez l'un des commerçants participants avant le 31 décembre au soir. Ils sont identifiables par le logo 2A2C apposé sur leur vitrine.

De nombreux lots sont à gagner, alors à vous de jouer !

Infos et règlement chez vos commerçants participants au 01 64 13 16 11 - 2A2C : 01 60 60 58 38 (Guy François) ou sur www.combs-la-ville.fr

EN BREF

Travail Entraide

L'association intermédiaire Travail Entraide tiendra une permanence au centre d'activités sociales Trait d'Union, rue Pablo Picasso, les mercredis de 9h à 12h sur rendez-vous au 01 64 52 62 72 (sauf les 3 premières semaines d'août et 2 semaines de vacances de Noël). *L'objectif* : proposer des missions de travail aux demandeurs d'emploi auprès des particuliers et des entreprises dans le cadre d'une accompagnement de 24 mois.

Renseignements : 01 64 52 62 72

Illuminations de fin d'année

Les illuminations posées dans les rues à l'occasion des fêtes de fin d'année seront mises en service à l'occasion de la Sainte Lucie le vendredi 13 décembre 2013. C'est un peu plus tard que d'habitude car cela s'inscrit dans une démarche générale et nationale de diminution des dépenses d'énergie. Cette mesure limite également la pollution lumineuse.



ATTENTION

C'est la période des ventes de calendriers de la part des éboueurs du SIVOM, des facteurs, des pompiers...

Attention aux escrocs !

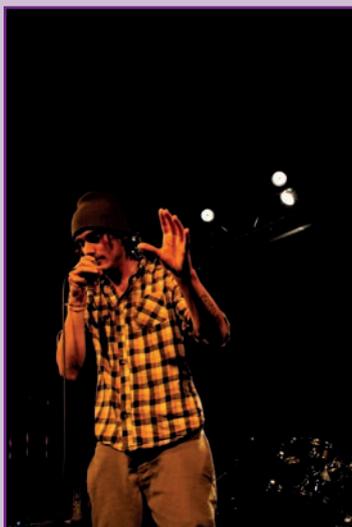
Rappelez-vous que les personnes habilitées sont munies d'une carte nominative émanant de leur institution avec une photo. Si vous avez un doute n'ouvrez pas ou n'achetez pas !

La MJC, le plein de concerts, débats et événements culturels

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Combs-la-Ville est une association de type loi 1901, fréquentée par près de 300 adhérents. Elle propose des activités culturelles allant de la pratique de la musique à la pratique des langues. Dotée d'une salle de concert assez intimiste l'Oreille Cassée, vous pouvez assister à des concerts de tous styles musicaux. L'acoustique y est d'ailleurs remarquable.

La MJC est adhérente à la Fédération des MJC d'Île de France. Elle est gérée par des administrateurs bénévoles, adhérents élus par l'Assemblée générale, siégeant au Conseil d'administration. Ce dernier est l'employeur des personnels et il est le garant d'une gestion transparente de l'utilisation des fonds publics (subventions allouées par

la municipalité en grande partie, par le Conseil Général, par l'Etat avec l'embauche de contrats aidés et par les cotisations des adhérents pour les cours de musique). La mobilisation des bénévoles est indispensable aussi au bon fonctionnement de la MJC, vous pouvez d'ailleurs apporter votre aide en les rejoignant.



Concert à l'Oreille Cassée
du groupe de Rap Sérum
Ceka

Musiques actuelles dense

La MJC développe aujourd'hui un secteur Musiques actuelles dense : salle de concert, formations, cours, séances d'improvisation, orchestrations... Elle met également en place des cafés-débats qu'elle a nommé



L'équipe de la MJC avec de gauche à droite Kevin Denayer, Remy Thimonier, Sylviane Gaboriaud et Stéphane Grené

«Café des lumières » dont le concept est aujourd'hui exporté dans plusieurs maisons de Seine-et-Marne.

Dans le cadre de son action quotidienne, la MJC offre à tous un espace d'initiative, d'expérimentation et de création, un lieu de solidarité et d'apprentissage de la démocratie.

La solidarité parlons-en !

Depuis quatre années maintenant la MJC coordonne le Téléthon en partenariat avec les associations locales et la ville. Kevin Denayer, qui a fraîchement pris la direction de la MJC suite au départ de Stéphane Grené pour la Maison des Loisirs de Cesson, souligne l'importance de l'engagement de tous lors de ce week-end de solidarité. Rendez-vous les 6 et 7 décembre 2013 pour battre le record de dons de l'an dernier.

La MJC fêtera ses 50 ans d'existence le 14 juin 2014 au Parc Chaussy, nous ne manquons pas de revenir sur cet événement dans nos prochaines éditions.

Renseignement et inscriptions : MJC de combs-la-Ville, 1 place André Jarlan à Combs-la-Ville - Accès RER D puis bus Ré - 01 60 60 76 98 - mjcoreillecassee.com
Ouverture du secrétariat les mardi, mercredi, jeudi de 9h30 -12h30 et 13h30-18h30 et samedi 9h30-13h30.

Scène nationale de Sénart

Pour finir cette année 2013, la Scène nationale de Sénart propose de la danse contemporaine et du théâtre classique.



Cyrano de Bergerac la célèbre pièce d'Edmond Rostand sera jouée à la Coupole du 17 au 20 décembre 2013.

De la danse et du théâtre pour finir cette année 2013.

Danse avec la grande compagnie Akram Khan iTMOI du 12 au 14 décembre à La Coupole. Akram Khan, déjà accueilli à Sénart avec Vertical Road, est l'un des chorégraphes contemporains les plus influents de ces dernières années. Avec sa dernière création, le chorégraphe rend, à sa façon, un sublime hommage à Stravinski et son Sacre du printemps. Sur une partition originale, alliant chants folkloriques et musiques électroniques, instruments classiques et guitare électrique, les onze danseurs et danseuses très "physiques" investissent littéralement le plateau pour faire naître du chaos la beauté.

Théâtre avec le grand classique : **Cyrano de Bergerac d'Edmond Rostand**, mis en scène de Georges Lavaudant du 17

au 20 décembre à La Coupole. Georges Lavaudant retrouve son acteur fétiche Patrick Pineau pour le mettre en scène dans le rôle-titre de l'un des plus incroyables textes du répertoire français, Cyrano de Bergerac. Tout aussi comique que tragique, ce drame néo-romantique, écrit en 1897, nous plonge au cœur de la France du XVII^e siècle et nous raconte une magnifique histoire d'amour, celle qui lie à tout jamais les destins du flamboyant Cyrano, du jeune Christian et de la belle Roxane.

Scène nationale de Sénart
rue Jean-François Millet
Tel. 01 60 34 53 60
ou www.scenenationale-senart.com



EVENEMENT

Exposition

«Les traditions de Noël à travers les monde, à travers les âges»
jusqu'au 15 décembre 2013.

Noël, selon les âges, les héritages culturels, l'histoire et l'origine de chacun, représente, tour à tour, un temps fort religieux, une fête traditionnelle familiale, un échange de cadeaux... Seront abordées les origines des différentes expressions et traditions culturelles liées à ce moment fort de l'année, en France, dans les autres pays d'Europe et à travers le monde et les âges... Il sera question aussi de la gastronomie et de la féerie de Noël, des décorations, marchés de Noël, du Père Noël, de la tradition du sapin, des chants de Noël, de la dimension sacrée, des jouets, des contes, légendes et anecdotes...

Au Château de la Fresnaye du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

Ouverture en continu les 14 et 15 décembre dans le cadre du marché de Noël de 10h30 à 18h.

Renseignements 01 60 34 27 61/59

Lectures

Lectures de Noël par les bibliothécaires jeunesse de la médiathèque

Les bibliothécaires de la section jeunesse de la médiathèque vous proposent des lectures de Noël autour d'un goûter. Le samedi 21 décembre 2013 à la médiathèque à 15h30.

Public à partir de 5 ans - Réservation conseillée- Entrée libre

Renseignements 01 64 88 61 53.

Les vacances côté jeunesse

L'Elan 11-15 ans et le Tremplin 16-20 ans multiplient les activités durant les vacances.

Deux grands temps fort ont rythmé les vacances de Toussaint à l'Elan. Une sortie au Futuroscope où les jeunes ont pu découvrir les dernières technologies en animation 3D et 4D, des ateliers autour de l'électricité, du développement

durable, des technologies de la communication... Le deuxième temps fort sur la thématique d'halloween a commencé par un repas américain et s'est terminé par une soirée de l'angoisse où la peur était au rendez vous ! Rendez vous pour les vacances de Noël avec au programme : stage de danse hip hop, création visuelle, graff, différents tournois, foot en salle, patinoire, cinéma, bowling et de nombreux ateliers...



Elan 11-15 ans : sortie au bowling durant les vacances de la Toussaint

TREMPLIN DU COEUR

Le Tremplin 16-20 ans met en place au sein de la structure un repas dédié aux usagers des Restos du cœur. En collaboration avec les Restos du cœur, une opération caddie sera mise en place le 14 décembre à CORA ainsi qu'une collecte de jouets au

Marathon de Sénart : les inscriptions déjà ouvertes

La 15^e édition du Marathon de Sénart aura lieu le 1er mai 2014 sur les routes de la ville nouvelle. Même si l'échéance peut encore paraître lointaine, les inscriptions sont déjà ouvertes pour le Marathon de Sénart et le 10 km, en ligne ou par courrier. Les tarifs, eux, restent inchangés (36€ pour le marathon et 12€ pour le 10 km).

Lien : www.marathon-senart.com

sein des lycées Galilée et Prévert afin de récolter des jouets destinés à l'arbre de Noël des Restos du cœur.

Le Tremplin 16-20 ans proposera lors du Marché de Noël les 14 et 15 décembre place du Souvenir, rue Sommeville, des objets fabriqués par les jeunes dans le cadre d'un projet d'autofinancement.

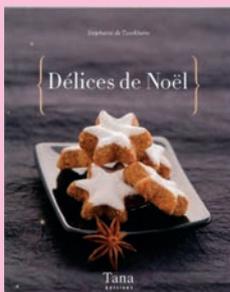
Elan 11-15 ans : 01 60 60 42 64

Tremplin 16-20 ans : 01 64 13 16 20

LE COIN LIVRES ET DVD

DVD : C'est Noël dans la savane / Editions Ampersand - 52 mn

En ce 25 décembre, tout le monde ou presque a une naissance à fêter : la savane est pleine d'animaux qui vont avoir ou qui viennent d'avoir leurs petits. La nature leur offre le plus beau des cadeaux : une profusion d'herbe verte. Il y a des grenouilles, des chiens sauvages, des hyènes, des lions, des guépards et des éléphants pour partager l'opulence. Et surtout une multitude d'impalas nouveaux nés qui font leurs premiers pas sous les yeux d'un léopard dont personne ne sait s'il respectera ou non la trêve de Noël. Ce documentaire original et plein de charme respecte les codes du film animalier tout en jouant sur les analogies et la dramaturgie



pour faire revivre l'esprit de Noël.

LIVRE : Délices de Noël, Stéphanie de Turkheim, Tana éditions, 2012

Pain d'épice aux fruits confits, étoiles à la cannelle, petits sablés à l'ancienne, fruits déguisés... À l'approche de Noël, offrez un peu de douceur à vos convives en réalisant de délicieux petits gâteaux traditionnels. Retrouvez tous les plaisirs d'antan et faites de votre table de Noël une fête à elle toute seule ! Disponible à la médiathèque 641.568 TUR

Lutin veille / Astrid Lindgren & Kitty Crowther ; texte français d'Alain Gnaedig, Paris : Ecole des loisirs, 2012 (Pastel)

Les nuits d'hiver, à pas feutrés, le vieux lutin nous emmène visiter chaque maison, chaque coin et re-

coin, il parle une langue mystérieuse et silencieuse que seuls les animaux peuvent encore comprendre. Les hommes ne le voient jamais et pourtant au petit matin les enfants découvrent des traces toutes fraîches dans la neige ! Malgré le froid hivernal et l'obscurité inquiétante de la nuit, Kitty Crowther a su créer une ambiance chaleureuse et rassurante. Astrid Lindgren s'est inspirée d'un poème de Viktor Ridberg, 1881 : « ... Le froid de la nuit de la mi-hiver est dur, les étoiles scintillent et tremblotent.[...] la neige brille de blanc sur pins et sapins, ... ». Une belle légende suédoise à découvrir... Ce lutin serait-il le cousin du Père-Noël ?



Tournoi international de Gymnastique

17^{ème} tournoi international de gymnastique, la France décroche l'or.



C'est dans un gymnase comble que les Françaises se sont illustrées les 9 et 10 novembre dernier à Combs-la-Ville. En effet, après deux années consécutives de victoire Canadienne, place à nos compatriotes qui ont largement dominé ce tournoi. Avec un total de 108.600 pts, l'équipe de France junior prend la première place devant... l'équipe de France junior 2 et les Pays Bas. Non satisfaites de gagner en équipe, les Françaises ont également brillé en individuelles avec un podium 100% tricolore ! Avec Loan His en or, Clara Chambellant en argent et Farah Boufadene en bronze. Cette année, Combs-la-Ville recevait le Canada, la Russie, les Pays-Bas, la Hongrie, la France et les pôles Français. Pour l'équipe de Combs-la-Ville (8^{ème} au classement général), coachée par Sébastien Pasquer

et composée de Coralie Hervo, Alexia Klebert et Marine Baillergeau, le véritable enjeu de ce tournoi était de se préparer physiquement et mentalement face à des gymnastes de haut niveau avant le début des premières compétitions individuelles de décembre.

Le club tient particulièrement à remercier les personnalités présentes lors de ce tournoi International et qui nous soutiennent activement : notre député-maire Guy Geoffroy et son adjoint délégué aux sports, Gilles Alapetite, le Conseil Général, qui était représenté par Didier Turba, le staff du haut niveau, le mouvement olympique représenté par sa présidente régionale Evelyne Ciriegi et de nombreux officiels dont le président du 77 Alain Veller ainsi que le ministère en la personne de Philippe Baylac

inspecteur de la jeunesse et des sports... sans oublier tous les bénévoles qui vont pouvoir se reposer après des mois de préparation. Sans eux, rien de possible... aussi, au nom du CACV Gym... Un grand merci à tous et... à l'année prochaine !



Reliure Passion

La passion de la reliure : mettez en valeur votre patrimoine.

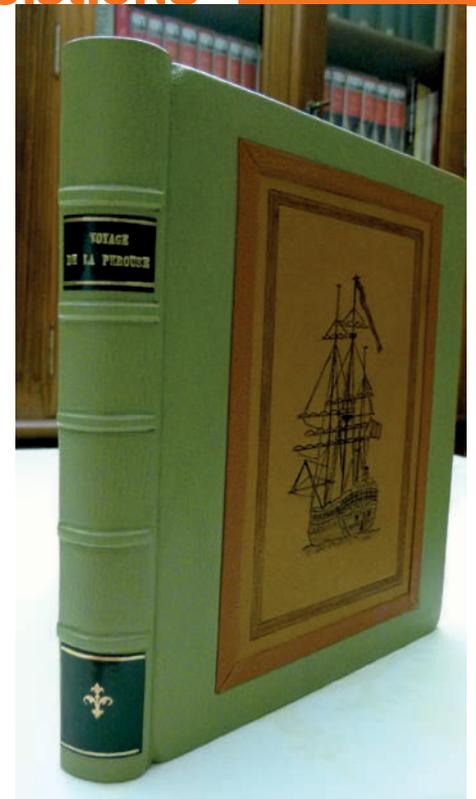
Depuis fin 2012, la ville de Combs-la-Ville accueille dans ses locaux des Qui-carnelles l'association « Reliure Passion ». Cette association réunit les personnes s'intéressant à la reliure, la restauration et la décoration de livres. Elle transmet le savoir-faire et guide ses adhérents dans ses achats de fournitures personnelles, et les informe des expositions en cours ou à venir, et vous permet de transformer vos livres anciens et abîmés ou vos livres simplement brochés en de beaux livres reliés (en toile ou en cuir). L'association permet à ses adhérents d'acquérir les techniques de base pour reconstruire ou restaurer les livres. En raison de l'utilisation de matériel pouvant être dangereux (cisaille à carton, rogneuse, scalpel, ciseaux, étau, aiguilles etc), l'association est ouverte uniquement aux adultes.

FONCTIONNEMENT

L'adhérent peut s'inscrire à une ou plusieurs séances par semaine selon un semainier tenu par le secrétariat et selon les places disponibles. En règle générale les séances ont lieu de 13h30

à 17h du lundi au vendredi, parfois aussi le matin. Il n'y pas de professeur, mais la formation de base est dispensée par des personnes pratiquant la reliure depuis plusieurs années. Les techniques dispensées sont : le bradel, le passé carton, la reliure orientale sur onglet, couverture toile, couverture demi cuir, plein cuir, la connaissance des matériaux types papiers, carton, toile, le cuir et sa parure. L'adhérent saura reconstruire entièrement un livre et procéder à des restaurations simples. Puis, suivant ses propres capacités, il pourra aborder les gestes permettant d'accéder à la reliure d'art, la dorure, la mosaïque de cuir, la décoration des plats. L'association met à disposition de ses adhérents : des machines lourdes (cisailles à carton, presses, étaux), des outils (ciseaux, règles, équerres, scies, aiguilles etc), des consommables (papiers, fils, rubans, cartons etc), des papiers, des chutes de cuirs et contre remboursement un choix de papiers marbrés mécaniques.

Des conseils vous seront donnés pour l'achat de fournitures personnelles chez



Livre relié plein cuir et pyrogravé

nos fournisseurs habituels.

Pour tout renseignements Gérard Papon au 06 13 69 55 09 ou Pascale Joudiou au 06 86 91 11 34.

UFC Que Choisir : dépannage à domicile

Attention aux cartons trouvés dans vos boîtes aux lettres...

N'appellez surtout pas les numéros de dépannage figurant sur les cartons trouvés dans votre boîte aux lettres. Ils sont distribués par des « arnaqueurs » qui, pour mieux vous tromper et donner un air officiel à ces cartons, énumèrent les numéros utiles des services de la ville. Ils multiplient les numéros par type de dépannage et les insèrent dans la liste des services municipaux pour faire croire qu'ils en font partie et sont proches de vous. Il en est de même pour

les publicités des « pages jaunes » et sur Internet : les professionnels sérieux n'ont pas les moyens de financer ces encarts qui coûtent très chers.

En réalité c'est toujours la même entreprise. Les mairies ne cautionnent jamais ces cartes. C'est une présentation frauduleuse et trompeuse qui permet de se faire facilement « avoir ». Les prix de leurs services sont outranciers, ils profitent de l'angoisse des clients.

Ne conservez surtout pas ces cartons. Pour trouver un vrai artisan près de chez vous, mieux vaut consulter le

site créé spécialement par la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des Petites entreprises du bâtiment) : www.artsans-du-batiment.com

Permanence ©UFC Que Choisir à Combs-la-Ville, Centre d'activités sociales Trait d'Union, rue Pablo Picasso les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de 18h à 19h.

UFC QUE CHOISIR du Val d'Yerres
Tél. : 01 69 56 02 49

Courriel : ufcquechoisirvy@free.fr
La Grange aux Bois – 10, rue de Concy
91 330 Yerres

Concert russe à Combs-la-Ville



Le chœur Saint-Alexandre Nevsky de Saint-Pétersbourg en concert à Combs-la-Ville

Ce concert présenté par la Toison d'art et la Ville de Combs-la-Ville a lieu le mercredi 18 décembre 2013 à 20h45 à l'église Saint-Vincent. Au programme : «Le Chœur Saint-Alexandre Nevsky de Saint-Pétersbourg» - 9 Voix d'hommes - Direction Boris Satsenko dans un pro-

gramme «Un Noël à Saint-Pétersbourg» Chants liturgiques orthodoxes et chants poétiques et populaires de Russie.

Vente des billets : Librairie Presse de la Fresnaye, 81, rue de Sommeville - Combs - 01 60 60 75 33.

Tarifs unique 16 € (places numérotées si réservation) - frais de réservation en sus.

Vente des billets à l'entrée de l'église dès 20h le soir du concert

Infos et réservations par téléphone au 01 60 46 94 35.

Plantation de l'arbre de la laïcité

Le 31 mai 2011, le Sénat a adopté la résolution n°127 demandant d'instituer une journée nationale de la Laïcité.

Sous l'égide du Grand Orient de France, l'association locale le Cercle d'Etudes et de Reflexions Voltaire, les Loges du site Voltaire, l'Atelier Ténacité Solidarité Fraternité Essonnoise Universelle, Liberté Absolue de Conscience, l'Etoile d'Osiris, Monsieur Guy Geoffroy, député maire de Combs-la-Ville, monsieur Gérald Dupin, conseiller de l'Ordre, monsieur Claude Sérignac, Président du Congrès Régional d'Île de France procéderont à la plantation de l'arbre de la Laïcité le samedi 14 décembre 2013 à 15 heures

à la mairie de Combs-la-Ville. Riche de trois siècles d'humanisme et d'histoire, le Grand Orient de France appelle à célébrer la date anniversaire du vote de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905 officialisée le 31 mai 2011 par la résolution n°127 du Sénat. Dans ce cadre, les Loges du GODF ont décidé de proposer chaque année à une municipalité d'accueillir, avec la participation d'associations laïques, la plantation d'un arbre de la Laïcité avec apposition d'une plaque commémorative. Cette extériorisation de la démarche et de l'action des Francs-maçons s'inscrit en droite ligne dans l'expression des valeurs qui président à leurs travaux et à leurs actions dans la vie profane, associative, syndicale ou culturelle : valeurs de tolé-

Le 28^{ème} salon des collectionneurs

L'APCV (Association Philatélique de Combs-la-Ville) organise son traditionnel salon le dimanche 19 janvier 2014 à Combs-la-Ville au gymnase Paloisel, avenue du Paloisel de 9h à 18h.

60 exposants étaient présents en 2012 (particuliers et professionnels).

Entrée gratuite

Restauration, buvette sur place.

Renseignements : 06 74 30 69 03

Email : apcv@sfr.fr

Révosoleil

Laissez vous tenter par le circuit Ouest Américain (12 jours) que nous proposons en juin 2014 : San Francisco et son Golden Gate Bridge, les plages de la côte californienne, Santa Barbara, Malibu et Santa Monica, Los Angeles, le Grand Canyon, Monument Valley, le lac Powell, Las Vegas et ses casinos et beaucoup d'autres choses.

Renseignements inscriptions au 06 80 07 04 34 / www.revosoleil.com

rance, de respect et surtout de liberté absolue de conscience, autant d'outils pour travailler en Loge et dans le Monde à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité.

La Laïcité, à laquelle le Grand Orient de France attache une importance fondamentale, est une valeur française qui se répand dans le monde. Elle peut être mal comprise, ignorée, caricaturée où déformée dans certaines décisions politiques ou le culturel se confond souvent avec le culturel, où la neutralité constitutionnelle de l'Etat est parfois oubliée, faisant fi de son sens profond qui est de permettre au citoyen la liberté de croire ou de ne pas croire.

La MJC en décembre

Voici la programmation de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) en décembre.

Le mardi 10 décembre 2013 à partir de 21h : Soirée Boeuf à L'Oreille Cassée sur le thème des années 70. Entrée libre et gratuite pour tous les musiciens. Direction : Stéphane Rault.

Le Jeudi 12 décembre 2013 à partir de 20h30 Café du Goût : L'Armagnac. Soirée découverte et dégustation des « armagnacs » - Intervenant : Gilbert Delos, rédacteur en chef de « Bière Magazine ».

Dimanche 15 décembre 2013 à partir de 16h : Concert Oreille Cassée : *La Nébuleuse d'Hima*. La nébuleuse c'est une vingtaine d'artistes musiciens, plasticiens qui vous feront découvrir un univers passionnant ou se mélangent tous les arts Exposition / vernissage à 16h - Concert à 18h. Tarifs : 8€ / 5€ pour les adhérents et gratuit pour les moins de 12 ans.



LA FÊTE DES ENFANTS

Vendredi 20 décembre 2013 à partir de 18h30 à la Salle des fêtes André Malraux.

Un fabuleux spectacle sera présenté aux enfants à partir de 20h30. « Mr Django et Misses Swing » vous compteront l'histoire du jazz Manouche (un spectacle spécialement créé pour les enfants de 3 à 12 ans). Auparavant, des démonstrations des talents des jeunes adhérents de la MJC vous seront proposées. Enfin la soirée se terminera par une soirée dansante au son de l'atelier Latino.

Entrée gratuite : amener un plat à faire partager pour environ 8 personnes.

Renseignements : MJC – l'Oreille Cassée, 1 place André Jarlan - 77380 Combs-la-Ville. Tél. : 01 60 60 76 98



Concert de Noël au profit de l'APF de Seine et Marne

L'ensemble à cordes de Patricia Saquet et le Chœur du Balory se réunissent pour nous offrir un concert de Noël le dimanche 15 décembre 2013 à 15h au sein de l'église de Savigny-le-Temple (Bourg).

L'entrée au concert est libre, les participants peuvent faire un don au profit de l'Association des Paralysés de France (APF) de Seine-et-Marne.

Au programme de la première partie, Mozart, Beethoven et Rossini par l'ensemble à cordes de Patricia Saquet. Le Chœur du Balory, composé d'une soixantaine de choristes, nous ravira en seconde partie par des chants de Noël traditionnels (Ave Maria, Il est né le divin enfant, une étoile a brillé, Douce nuit, etc.). Venez partager un moment en musique en plongeant au cœur de la féerie de Noël !



Inscriptions auprès de la délégation APF au 01.64.52.12.89 ou par mail à dd.77@apf.asso.fr.

De véritables enjeux pour l'avenir...

Nous le craignons depuis plusieurs mois, l'Etat l'a fait !

La baisse des dotations en faveur des collectivités est bel et bien devenue une réalité et nous devons maintenant composer avec des ressources en baisse. La suite « logique » entrainera de facto des dotations régionales et départementales minorées ; mais ne sont-ils pas tous de la même tendance politique ?

Notre Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2014 a donné libre court à quelques commentaires. Bien que l'état des recettes soit acté sans être contesté, nous entendons l'opposition municipale dire que des priorités pourraient être mise en œuvre, lesquelles ? On ne sait pas ! Si ce n'est qu'elles engageraient, à l'image de la réforme des rythmes scolaires, des dépenses supplémentaires sur le budget communal, mais avec quelles recettes « sorties du chapeau » pourrions-nous les honorer ?

Le sérieux doit être et rester le maître mot d'une équipe destinée à piloter la gestion communale sur l'ensemble d'une mandature ! Pour notre part, nous avons fait le choix, une nouvelle fois et dans le respect de nos engagements, de ne pas toucher à la fiscalité locale en maintenant les taux d'imposition votés en 2002 !

Le temps et l'expérience sont synonymes de maturité et de réflexion, dès lors on peut imaginer que la retenue, la sagesse et l'humilité soient au rendez-vous de l'engagement politique. C'est ainsi que nous gé-

rons notre collectivité, alors que d'autres se laissent aller aux plus misérables bassesses et agressivité qui laissent présager des limites de la compétence et d'une saine gestion des problématiques lorsque l'on a en charge les responsabilités de premier magistrat d'une commune. Les mois à venir seront déterminants pour évaluer les compétences de l'engagement et les projets, les prochaines échéances électorales conduirons chacune et chacun d'entre nous à exprimer leur choix en mars. Espérons que cette période ne sera pas synonyme de viles promesses, d'engagements intenable et irrespectueux du sérieux que l'on doit à nos concitoyens, comme nous devons le constater au plus haut niveau de notre pays.

L'opinion exprimée devra être guidée par la lucidité, la clairvoyance et mesurer l'impact de cette dernière pour nos lendemains, où le bon sens devra prédominer.

Notre majorité veille au respect de ses engagements, sans « clientélisme », au service de notre commune et de nos concitoyens ; le dernier exemple en date concerne le dossier des Brandons pour lequel le permis de construire a été déposé il y a deux semaines, alors que nos opposants bornés ont tout fait pour empêcher cette future réalisation, ô combien nécessaire...

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.

Autour de Guy Geoffroy, les 27 élus de la majorité municipale

Quelles orientations budgétaires dans une période de crise ?

Nous sommes dans une crise économique, financière et sociale qui dure. Nous ne retrouverons plus dans les années à venir le cadre financier qui était celui des collectivités il y a 2 ou 3 ans. Cela nous impose de sortir des modèles qui reposaient sur des moyens financiers sans cesse croissants. Dès lors que l'on fixe le principe de ne pas compenser les baisses de dotation de l'Etat par une augmentation des impôts locaux, il convient de dire ce qui est fondamental dans le fonctionnement de la commune avec les dépenses qui en découlent, ce qui est important et pas forcément prioritaire et il convient de dire aussi ce qui est secondaire voir accessoire. La répartition des dépenses dans ces 3 catégories doit se faire avec les Combs-la-Villais. Même chose avec les investissements : quelles sont les priorités et quelle ampleur leur donne-t-on ? Il est également indispensable de mener le débat de la coopération intercommunale qui sera de plus en plus le meilleur niveau pour décider des politiques locales. Nous allons vers plus d'intégration intercommunale. C'est

inéluçtable. Nous n'avons rien entendu qui irait dans ce sens durant le débat d'orientation budgétaire lors du dernier conseil municipal. Ainsi, la suppression des heures supplémentaires ou le non-remplacement des agents partant en retraite a trouvé ses limites et ne permettront pas de faire face aux réductions budgétaires. Nous n'y arriverons que par une mutualisation de nos moyens avec ceux d'autres communes. Il y a là des capacités inexplorées d'optimisation de nos charges. Les investissements doivent s'inscrire dans la politique de transition écologique. Ainsi, les gymnases ont été construits dans une période où personne ne se préoccupait des économies d'énergie. Investir dans l'isolation contribuerait aux indispensables réductions de consommation d'énergie définies dans le Plan Climat en même temps qu'à la réduction de nos charges. Ces orientations qui s'inscrivent dans le « dépenser mieux » ne sont pas celles de la municipalité actuelle.

P. Sainsard, B. Auzanneau, C. Torre, R. Zallio, M-C. Barthès, F. André, C. Gauthier, M-J. Dunand mieuxvivreacombs@orange.fr

Principales délibérations du Conseil municipal du 18 novembre 2013

- Décision modificative n°2 au budget primitif 2013
- Attribution de subventions à une association locale
- Débat d'orientation budgétaire : exercice 2014
- Tarification des services pour l'année 2014
- Demande de subvention au Conseil Général pour le soutien aux projets d'accueil et d'animation pour les jeunes de 11 à 17 ans.
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- Principe de rétrocession dans le domaine public communal des espaces extérieurs du programme immobilier réalisé par Nexity situé rue du Haut du Breuil
- Présentation du rapport annuel 2012 de la société « Les fils de Mme Géraud », concessionnaire du marché



DATES

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le 16 décembre à 20h à l'hôtel de ville

PERMANENCES DES ELUS :

Les vendredis soirs de 17h30 à 18h30 à l'Hôtel de Ville

- **13 décembre** : F. Savy, maire-adjoint et J. Bredas
- **20 décembre** : P. Sédard, maire-adjoint et E. Bannier
- **27 décembre et 3 janvier** : pas de permanence



LE POINT SUR...

Inscriptions en ligne sur les listes électorales

Pour voter en 2014, il faut s'inscrire avant le 31 décembre 2013.

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014 et les élections européennes le 25 mai 2014. Pour pouvoir voter, inscrivez-vous sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2013. Deux possibilités pour s'inscrire :

Par Internet via le site mon.service-public.fr (lien sur www.combs-la-ville.fr). Pas besoin de se déplacer mais vous devez faire l'inscription en ligne avant le 31 décembre 2013.

En vous déplaçant à la mairie : les demandes d'inscription doivent être

déposées par les intéressés eux même. Toutefois, il est admis que les requêtes soient adressées par correspondance, sous pli recommandé, par l'intéressé qui ne peut se présenter en personne à la mairie (la date limite s'apprécie au jour de la réception par la mairie). Pour s'inscrire, il suffit de produire une pièce d'identité en cours de validité (ou périmé de moins d'un an à la date d'inscription) et un justificatif de domicile.

Attention, le service des Formalités administratives est fermé le mardi 31 décembre 2013 après-midi. N'attendez pas le dernier moment ! Le samedi 28 décembre le service ne recevra que des personnes souhaitant

s'inscrire sur les listes électorales.

MODIFICATION DE BUREAUX DE VOTE

Le bureau de vote n°8 (restauration scolaire le Chêne) est transféré à l'école maternelle le Chêne, place Jean-Baptiste Clément. Le bureau de vote n°13 (Ferme de Violette) est transféré à la maison de quartier le Soleil rue G. Brassens. Le bureau de vote n°15 (Château des Marronniers) est transféré à l'Espace Jeunesse République, avenue de la République. Pour les électeurs concernés par ce changement de lieu de vote, la nouvelle affectation se fera d'office.

Renseignements : 01 64 13 16 60 ou www.combs-la-ville.fr

Bon à savoir

Accueils de loisirs, vacances d'hiver 2014 (du 15 février 2014 au 2 mars 2014)

Date limite de dépôt des bulletins : le 28 décembre 2013 au service Enfance.

Bulletin en ligne : www.combs-la-ville.fr

Renseignements : 01 64 13 16 81

Inscription au Séjour de ski alpin (Jura) pour les 8-12 ans

A partir du samedi 11 janvier 2014 au service Enfance.

Renseignements : 01 64 13 16 81

Inscriptions en petite section de maternelle

Les inscriptions en petite section de maternelle pour les enfants nés en 2011 se poursuivent, pensez à inscrire vos enfants au plus vite.

Renseignements : 01 64 13 16 75

Fermeture des services pour les fêtes de fin d'année et les voeux

Pour les fêtes de fin d'année, les services

municipaux fermeront 1h30 avant l'heure habituelle.

A l'occasion des voeux du maire au personnel, la mairie fermera ses portes le vendredi 10 janvier 2014 à 16h.

Etat civil

NAISSANCES

Tiago Clément, Jenna Delamare, Alexis Dubard, Maëlie Cremmydas, Lorenzo Simoes
Brice Mondelice, Mélina Gaudin, Rébecca Nkusu Nzau, Manon Berton, Adam Chouikh
Azra Gülsen

MARIAGES

Yassine Bakı et Naïma Torra
Laurent Gaumet et Sophie Duchesne
David Pitsch et Bouchra Rhfir

DÉCÈS

Michel Reineau (59 ans)
Régis Decarpentrie (79 ans)
Saïd Himeur (71 ans)
Annett Kreimeyer (51 ans)
Liliane Coppin veuve Masson (72 ans)

Pratique

HÔTEL DE VILLE DE COMBS-LA-VILLE

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 (accueil de la mairie ouvert jusqu'à 17h30 sauf le vendredi jusqu'à 18h30)

- le samedi de 8h45 à 11h45

Les services Enfance-scolaire, Urbanisme, et Formalités administratives sont fermés les mardi et jeudi après-midis. La régie municipale n'est ouverte que le matin.

Le service Urbanisme ouvre le dernier samedi de chaque mois.



SERVICES DE GARDE

Médecins : deux services

de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h), les dimanches et les jours fériés en l'absence de votre médecin traitant :

- Médecins d'Urgence 77 : 0 825 826 505
- SOS Médecins : 0 820 077 505

Pharmacies : les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines (39 15 appel).

Retrouvez Rencontre à Combs sur www.combs-la-ville.fr

Créateur Paysagiste

A. HUPET COMBS LA VILLE
 Pavages, Rocailles, Bassins,
 Cascades, Clôtures,
 Gazon de plaquage

taille hivernale
50% de crédit d'impôts

06 86 70 95 47
01 60 60 42 70

Adhérent Professionnels à domicile
 Agrément n°270 608 / F 064 / S197

SENART SERVICES

Nettoyage professionnel
 Bureaux, locaux, vitres, entretien d'espace vert

50% de réduction d'impôts

01 64 88 60 56

Services pour particuliers
 Ménage, repassage, garde d'enfant, jardinage

www.senartservices.fr

2spro@orange.fr
 senartservices@orange.fr

69 rue sermoise
 77380 Combs-la-Ville

IPF **Isolation Protection Fermetures**

La rénovation énergétique de votre Habitat

Vous souhaitez :

- Réduire votre **FACTURE ÉNERGÉTIQUE**
- Renforcer votre **SÉCURITÉ**
- Améliorer votre **CONFORT**
- Valoriser votre **PATRIMOINE**

Appelez le 01 64 13 66 13

ZAC de l'Ormeau - 18 rue Pierre et Marie Curie - 77380 COMBS LA VILLE - contact@ipf-renovation.fr - www.ipf-renovation.fr

Fenêtres - portes d'entrée - volets - stores - portes de garage - portails - clôtures - grilles **depuis 1981**

Depuis plus de 10 ans **Avec FORC'IMMO,**

Multipliez par 5 la visibilité de votre bien

Un seul interlocuteur et votre bien immobilier est présent dans les 5 agences les plus importantes du secteur pour un maximum d'efficacité.

 VAL D'YERRES IMMOBILIER Quincy-sous-Sénart 01 69 00 94 41 - fondé en 1974 -	 ABITHEA RESEAU IMMOBILIER ABITHEA COMBS-LA-VILLE Combs-la-Ville 01 60 60 57 57 - fondé en 1996 -	 L'ADRESSE BENOTEAU IMMOBILIER Combs-la-Ville 01 60 60 72 29 - fondé en 1961 -	 VAL D'YERRES IMMOBILIER Combs-la-Ville 01 60 60 70 85 - fondé en 1974 -	 immo77 Agence Immobilière IMMO 77 Combs-la-Ville 01 60 60 82 82 - fondé en 1983 -
---	---	---	--	--

Le premier réseau local, la puissance de 5 agences à votre service.

FORC'IMMO
 AGENCES PARTENAIRES
 VENTE - EVALUATION
 www.forcimmo.com